



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 25 septembre 2017

Monsieur Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande ré-amendée de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.
Dossier Régie de l'énergie : R-3984-2016
Notre dossier : R053002 YF

Cher monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, conformément au paragraphe 65 de la décision D-2017-065 dépose, sous pli confidentiel¹, le *Document sur les points de convergence et de divergence* dans le dossier mentionné en objet.

Les originaux suivront sous peu.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Me Pierre Grenier et Me Benoît Pepin

¹ Une version caviardée du document suivra dans les prochains jours.